



6, rue de Kerhuel CS 29029
29196 Quimper cedex

02.98.76.65.65

nous écrire cgt@cg29.fr
nous voir <http://cgteg29.fr>

Permanences à Brest

Siège du Territoire BMO
4 rue Paul Sabatier
1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois
de 14H à 17H
02.98.42.64.40
Poste 7563

Quimper, le 20 janvier 2014

PMI

JOURNEE D'ACTION DU 30 JANVIER 2014 ALERTE SUR LE DEVENIR DE LA PMI

Constatant que les services de la PMI se sont fragilisés dans de nombreux départements, **14 associations et syndicats, dont la CGT**, se sont regroupés en collectif, autour d'une plate-forme. Ils appellent les élus, les citoyens, les parents les professionnels à se mobiliser autour d'une **journée nationale d'action le 30 janvier 2014**. Une pétition est en ligne, pour réclamer un plan d'urgence, sur le site www.assureravenirpmi.org

Leurs constats : un désengagement public ; le suivi d'enfants après 2 ans se restreint, les visites à domicile en pré et post natal se raréfient, des postes de médecins, de puéricultrices et de sages-femmes sont de plus en plus souvent vacants.

Le Finistère est dans cette logique de désengagement, commencée nettement en 2009. Le médecin de PMI n'intervient plus dans le bilan des 3-4 ans, sauf pour des enfants ciblés. Les visites à domicile sont réduites, les parents sont de plus en plus souvent aiguillés vers la médecine libérale.

Cette logique se poursuit avec la nouvelle réorganisation du cg29 :

-2 postes de puéricultrices supprimés sur le secteur, déséquilibrant encore des équipes et réduisant les visites à domiciles, alors même que le Cg leur demande de consacrer plus de 50% au suivi/contrôle des assistantes maternelles, lié à l'augmentation du contentieux, nous dit-on.

-suppression de 5 postes de médecins. Le « temps clinique », c'est-à-dire au contact des familles et de leurs enfants est réduit à peau de chagrin.

-les sages-femmes, dont 3 postes ont été supprimés en 3 ans, doivent réduire leurs visites à domicile et accompagner seulement les grossesses à risque des publics ciblés du Conseil Général.

-bilans de santé remplacés par des bilans infirmiers. Les infirmières se sentent mises à mal et souvent utilisées comme variables d'ajustement dans les services.

Notre employeur justifie cette réorganisation par « *la nécessité de s'adapter aux évolutions actuelles* » fixées par le schéma de l'Agence régionale de la Santé. Une fois de plus, il faut utiliser le décodeur de langage pour comprendre les rapports présentés au Comité Technique Paritaire ;

-« *promouvoir la complémentarité avec les acteurs de la santé, médicaux sociaux et sociaux* » = renvoyer les familles vers le secteur libéral, les hôpitaux, etc.

-« *universalisme proportionné ou densification des actions en faveur du cumul des fragilités* » ou « *situations à vulnérabilité plurielle* » = fin du service public pour tous, stigmatisation des enfants et leurs familles, des jeunes femmes enceintes.

-« *concilier qualité de vie au travail et qualité du service public* », aider les personnels à « *prioriser leurs actions* », à « *mieux s'organiser avec les autres partenaires* » = aider les personnels à **renoncer à un service public pour tous !**

Dans le Finistère comme au plan national nous disons qu'il faut défendre un service de PMI de protection et de promotion de la santé de la famille et de l'enfant, **ouvert à tous, gratuit et de proximité**.

Nous soutenons la demande de mesures d'urgence pour sauvegarder et développer la PMI. Le Conseil Général doit **mettre en place des moyens qui permettent d'assurer un service public pour tous**.

RDV sur le parvis du conseil Général à Quimper à 10h

Préavis de grève déposé pour la journée entière. La retenue sur rémunération est proportionnelle à la durée réelle du débrayage.



J'envisage d'adhérer au syndicat

Nom :

Prénom :

Tel :

Adresse :

Service :

